



# **La Vie de château en famille**

## **Le 1<sup>er</sup> mai 2026**



TLPE - AWaP

Service public de  
Wallonie

# LES 4 RENDEZ-VOUS PATRIMONIAUX DE L'ANNÉE



13-17 avril 2026



1<sup>er</sup> mai 2026



12-14 juin 2026



12-13 septembre 2026

# La VDC ?

Le 1<sup>er</sup> mai,  
**des dizaines de châteaux en Wallonie  
ouvrent gratuitement leurs portes et**  
invitent parents et enfants  
à participer à des animations,  
des visites guidées et des jeux didactiques  
mis à disposition par  
l'Agence wallonne du Patrimoine  
et ses partenaires.



Château de Trazegnies. © SPW/AWaP – V. Rocher

A close-up, blue-tinted photograph of a classical statue's hand and arm. The hand is clenched around the shaft of a spear or staff, with fingers gripping the top. The skin texture and musculature of the arm are visible, showing detailed carvings.

# HISTOIRE

## La Vie de château en famille (VDC)



De 2019 à 2022, les activités destinées au public scolaire de la Semaine Jeunesse et Patrimoine étaient clôturées par une activité dédiée à un public plus familial, **la Vie de château en famille**.



**En 2023, avec le changement du rythme scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, la Vie de château en famille a pris son indépendance et est devenu un événement à part entière.**



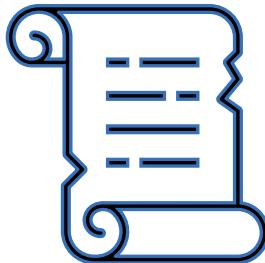
Chaque année, le public est invité à découvrir **GRATUITEMENT** une trentaine de châteaux partout en Wallonie.



# QUAND ?

Quand ?

Le 1<sup>er</sup> mai



Site de Poilvache, Dinant. © SPW/AWaP – V. Rocher



# **TYPES D'ACTIVITÉS**

## Types d'activités

- Ouverture
- Visites guidées
- Circuits guidés/libres
- Animations pour petits/grands
- Jeux didactiques mis à disposition par l'Agence wallonne du Patrimoine et ses partenaires



Château de Franchimont. © SPW/AWaP

# COMMENT S'INSCRIRE ?

## Comment introduire un dossier d'inscription ?

**Inscription en ligne via le site des Journées du Patrimoine sur la plateforme des organisateurs :**

<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

Choix de l'événement  
↓  
Vie de château en famille

**Date limite : 12 janvier 2026**

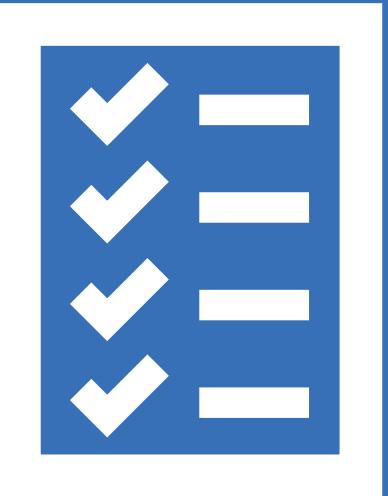
**Infos : [www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)**



### Plateforme des organisateurs

<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://organisateurs.spw.test.wallonie.be>. The page features the logos of 'Wallonie patrimoine AWaP' and 'JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE EN WALLONIE'. A large blue background image of the European Union flag with a white castle silhouette in the center is visible. To the right, there's a light blue sidebar with the text 'Journées du patrimoine en Wallonie' and two buttons: 'Me connecter' and 'M'inscrire'. At the bottom, there's a navigation bar with icons for search, refresh, and various applications, along with the text 'Le site officiel de la Wallonie' and 'v0.0.24'.



## Pour compléter le formulaire, vous aurez besoin des informations suivantes :

- titre (du lieu, de l'activité ou...),
- descriptif (court) de ce qui sera proposé au public,
- horaires de l'ouverture et/ou des activités,
- activités proposées,
- infos utiles pour vous joindre/trouver (téléphone, email, site web joignables avant et durant la VDC),
- adresses exactes de(s) activité(s),
- lieu(x) de rendez-vous et heures de ces rendez-vous,
- photos en bonne résolution (portrait et paysage, max. 3).

# Comment se connecter à la plateforme en ligne ?

## Première inscription d'un dossier sur la plateforme



### Création d'un compte :

- **Cliquez sur le bouton « M'inscrire »** de l'écran d'accueil de la page accessible via l'adresse <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>
- Ce bouton donne accès à un second écran qui vous permet de sélectionner une **création de compte** en tant que « Particulier » ou « Organisation »
- **Remplissez le formulaire** de demande de création de compte (encodez vos coordonnées) **et envoyez-le**
- **Réception d'un identifiant personnel via un mail générique** de la plateforme informatique créant tous les comptes du SPW (cela peut prendre un peu de temps et attention aux spams) : **AJPXXXXX** ou **EXTXXXXX** (valable pour toutes les inscriptions)
- **Création et confirmation d'un mot de passe** via le lien Internet actif durant 1h mentionné dans le mail d'identifiant

## Après la première inscription sur la plateforme



Repartir du site <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>

- Cliquez sur « **Me connecter** » depuis l'écran d'accueil
- **Insérez votre identifiant personnel et le mot de passe** que vous aurez défini.
- Vous avez alors accès à la page d'accueil de la plateforme d'inscription où vous pouvez cliquer sur « **Créer un dossier** ».
- Les écrans défileront au fur et à mesure **des plages à compléter** (les informations et les textes de présentation relatifs au lieu patrimonial, la demande de subvention et les commentaires éventuels).
- **Soumettez le dossier avec le bouton correspondant** quand tout est encodé



# QUI PEUT ORGANISER ?

## Qui peut organiser ?

- ✓ Propriétaires privés,
- ✓ Institutions publiques,
- ✓ Membres d'associations,
- ✓ Offices du Tourisme,
- ✓ Professionnels du patrimoine,
- ✓ Amateurs passionnés...

Les organisateurs s'inscrivent à la Vie de château en famille en rentrant un dossier pour un château.

# CONDITIONS

# TROIS conditions sine qua non pour être repris au programme de la Vie de château en famille 2026



Lieu d'activité (château)  
=

**Classé ou repris à  
l'inventaire régional**

→ Intérêt patrimonial



**Gratuit**  
=

L'accès au site et à ses  
activités doivent être  
**GRATUITS**

→ Accessibilité



**Dossier d'inscription complet**

(texte de présentation du lieu, de  
l'activité et photo horizontale de  
min. 1 Mo, avec copyright)

→ Dossier d'inscription complet

# POSSIBLITÉ DE DEMANDER UN SUBSIDIE

## Des subventions peuvent être octroyées dans le cadre de la VDC (\*)

Une demande de subvention de **maximum 600 € pour le 1<sup>er</sup> mai** peut être introduite auprès de l'AWaP par les lieux participant à l'événement.

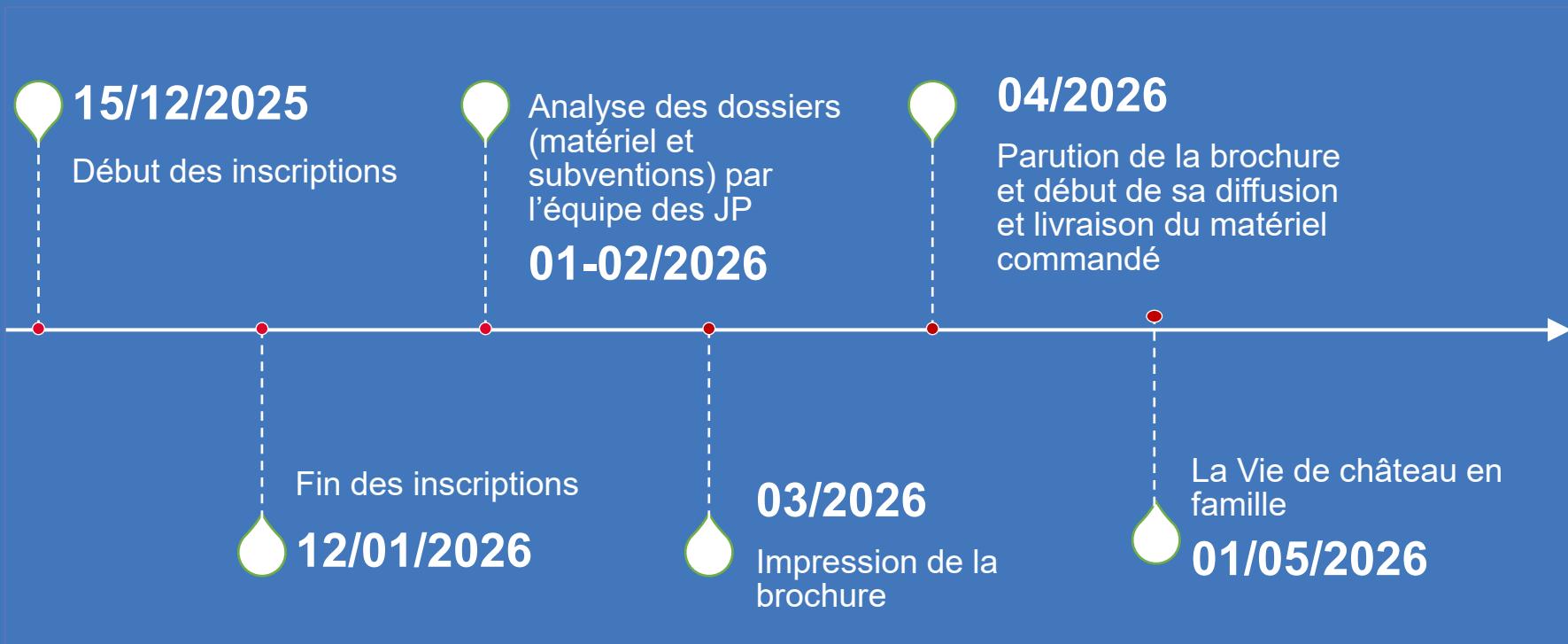
- 1) Guidage, réalisation d'animations et d'outils didactiques spécifiques à la VDC : max. 500 €
- 2) Encadrement du public : max. 100 €/jour donc 100 €



- Les subventions doivent être demandées => cocher les cases dans le formulaire
- Une seule demande de subvention (des deux types) par dossier/lieu patrimonial
- Infos : voir notre guide en ligne sur les subsides

# RÉTROPLANNING

# La Vie de château en famille (VDC)



Pour toute question ultérieure :

085/278 880

[journeesdupatrimoine@awap.be](mailto:journeesdupatrimoine@awap.be)

[www.journeesdupatrimoine.be](http://www.journeesdupatrimoine.be)